

	<b>Mairie d'IFS</b> <b>Esplanade François Mitterrand</b> <b>B.P. 44 – 14123 IFS</b> Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		<b>CALVADOS</b>
		Canton
		<b>CAEN XVI</b>
<b>DELIBERATIONS</b> <b>DU CONSEIL MUNICIPAL</b>		

L'an deux mille vingt trois

Le 26 juin

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal sous la présidence de Thierry RENOUF, 1<sup>er</sup> Maire-adjoint,

Date de convocation 16 juin 2023

Date d'affichage 16 juin 2023

Nombre de conseillers en exercice 33

Présents 24

Votants 32

**Etaient présents :** Thierry RENOUF, Martine LHERMENIER, Mohamed MAÂCHE, Pascal ESNOUF, Françoise DUPARC, Yann DRUET, Jean-Pierre BOUILLON, Josiane LEFEVRE-FOUBERT, Clément HUYGHE, Etienne DOREY, Christophe MOUCHEL, Inès TOROND-MOYA, Lydie WEISS, Ayhan AYDAR, Christophe HEBERT, Jacqueline BAZILLE, Sylvain JOBEY, Virginie DALY, Nadia DAMART, Marc DURAN, Jean-Paul GAUCHARD, Sonia CANTELOUP, Jean-Claude ESTIENNE et Cédric EVANO **formant la majorité des membres en exercice.**

**Procurations :** Elodie CAPLIER, Aminthe RENOUF, Philippe GIRONDEL, Nadège GRUDE, Justine PREVEL-LAVERGNE, Nicolle ANTHORE, Aurélie TRAORE et Allan BERTU **avaient respectivement donné pouvoir à :** Mohamed MAÂCHE, Josiane LEFEVRE-FOUBERT, Etienne DOREY, Thierry RENOUF, Françoise DUPARC, Martine LHERMENIER, Jean-Paul GAUCHARD et Jean-Claude ESTIENNE.

**Absents excusés :** Elodie CAPLIER, Aminthe RENOUF, Philippe GIRONDEL, Nadège GRUDE, Justine PREVEL-LAVERGNE, Nicolle ANTHORE, Aurélie TRAORE et Allan BERTU.

**Secrétaire de séance :** Clément HUYGHE et Sonia CANTELOUP.

#### N° 2023-068 – ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

L'ordonnateur rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées. A la clôture de l'exercice budgétaire, il établit le compte administratif. Celui-ci rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres). Le compte administratif est soumis par l'ordonnateur pour approbation à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Le compte administratif pour la commune d'IFS, qui est soumis au conseil municipal se présente pour l'exercice 2022 de la façon suivante :

NATURE	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES EMISES	10 841 416,59 €	6 823 654,44 €
RECETTES EMISES	11 824 929,75 €	8 698 690,80 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	983 513,16 €	1 875 036,36 €
RESULTAT REPORTE	1 487 097,37 €	- 2 042 602,71 €
RESULTAT CUMULE	2 470 610,53 €	- 167 566,35 €
RESTES A REALISER DEPENSES		- 1 981 610,77 €
RESTES A REALISER RECETTES		894 738,75 €
SOLDE DES RESTES A REALISER		- 1 086 872,02 €
<b>RESULTAT DE CLOTURE</b>		<b>1 216 172,16 €</b>

Monsieur le Maire expose à l'assemblée municipale les conditions d'exécution du budget de la Ville de l'exercice 2022 qui :

- Rapprochent les prévisions inscrites (au niveau du chapitre) des réalisations effectuées en dépenses (mandats) et en recettes (titres) ;
- Présentent le résultat comptable de l'exercice 2022.

Monsieur le Maire ayant quitté la séance, n'ayant pas participé au vote, et le conseil municipal siégeant sous la présidence de Monsieur Thierry RENOUF conformément à l'article L2121-14 du C.G.C.T.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales – Article L2121-31, L2122-21, L2343-1 et 2 ;

VU le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice 2022 ;

VU le compte de gestion 2022 du comptable public ;

VU l'avis de la commission « Finances, Administration générale, Sécurité et Vie économique » réunie le 21 juin 2023 ;

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, **A LA MAJORITE avec 26 voix POUR et 6 voix CONTRE** (Jean-Paul GAUCHARD, Sonia CANTELOUP, Jean-Claude ESTIENNE, Aurélie TRAORE, Allan BERTU et Cédric EVANO) :

**CONSTATE** que les identités de valeurs du compte administratif sont conformes avec les indications du compte de gestion.

**ARRETE** les résultats suivants du compte administratif 2022 tels que résumés ci-dessous :

- Un excédent de fonctionnement de 1 216 172,16 € (R002) ;
- Un déficit d'investissement de 167 566,35 € (D001) ;
- Un besoin de financement de 1 254 438,37 € (RI 1068).

**ADOPTE** le Compte Administratif de l'exercice 2022 qui s'établit de la façon suivante :

NATURE	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES EMISES	10 841 416,59 €	6 823 654,44 €
RECETTES EMISES	11 824 929,75 €	8 698 690,80 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	983 513,16 €	1 875 036,36 €
RESULTAT REPORTE	1 487 097,37 €	- 2 042 602,71 €
RESULTAT CUMULE	2 470 610,53 €	- 167 566,35 €
RESTES A REALISER DEPENSES		- 1 981 610,77 €
RESTES A REALISER RECETTES		894 738,75 €
SOLDE DES RESTES A REALISER		- 1 086 872,02 €
<b>RESULTAT DE CLOTURE</b>		<b>1 216 172,16 €</b>

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

IFS, le 26 juin 2023

Le Maire,

Michel PATARD-LEGENDRE



Rendue exécutoire le : 30 juin 2023

Affichée le : 30 juin 2023

**Acte à classer**

2023-068

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2023-06-30T12-08-12.00 ( MI246072554 )

Identifiant unique de l'acte : 014-211403415-20230630-2023-068-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )

Objet de l'acte : Adoption du compte administratif 2022

Date de décision : 30/06/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte :

7. Finances locales  
 7.1. Decisions budgetaires  
 7.1.2. Délibération afférente aux documents budgétaires (BP, DM, CA, CG, affectation Rtat)

Identifiant unique de l'acte antérieur

:

Acte : [068.PDF](#)

Multicanal : Non

Pièces jointes :

[4b.CA 2022 Note synth...](#) Type PJ : 21\_DO - Document d'orientation et d'objectif[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Classer

Annuler

Préparé

Date 30/06/23 à 11:26

Par [LELONG EMILIE](#)

Transmis

Date 30/06/23 à 12:08

Par [LELONG EMILIE](#)

Accusé de réception

Date 30/06/23 à 12:13